



AVRANKOU AFFRONTÉ L'ÉTOILE FILANTE CE DIMANCHE

N° 247 du vendredi 14 février 2025

du jour L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

APRÈS SES EXCUSES PUBLIQUES
AU NIGER

L'AMBASSADEUR GILDAS AGONKAN RAPPELÉ

P. 05

APRÈS LES MISES EN DEMEURE DE LA HAAC AUX ORGANES DE PRESSE SANS EXISTENCE LÉGALE

P. 02

Les PRMP dans le viseur



IFANGNI

P. 03

La fête de Ko-Koumolou s'annonce tout feu tout flamme

ÉLIGIBILITÉ OU NON DE PATRICE TALON À LA PRÉSIDENTIELLE 2026

P. 05

La Cour constitutionnelle déclare les recours irrecevables



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS
& RÉSIDENCES
MODERNES MEUBLÉS

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

SALLE DE FÊTES &
DE CONFÉRENCES
HAUT DE GAMME

+229 0198904640 / 0144904640

APRÈS LES MISES EN DEMEURE DE LA HAAC AUX ORGANES DE PRESSE SANS EXISTENCE LÉGALE

LES PRMP DANS LE VISEUR



La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a récemment mis en demeure plusieurs organes de presse opérant illégalement en République du Bénin. Malgré cette clarification, certaines Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) ont continué à attribuer des contrats à ces médias non autorisés, détournant ainsi des fonds publics.

Des violations flagrantes des règles établies

En publiant sa dernière liste des médias légalement autorisés à exercer, la HAAC avait pour objectif de garantir une meilleure régulation du secteur de la communication et de protéger les finances publiques contre toute forme de gaspillage. Or, des enquêtes révèlent que plusieurs PRMP ont sciemment ignoré cette directive en attribuant des marchés de publicité et de communication à des organes ne disposant pas d'une existence légale.

Ce contournement des règles, qui s'apparente à une violation de la législation en vigueur, expose non seulement les PRMP concernées à des sanctions administratives et pénales, mais met aussi en lumière un système de favoritisme et d'irrégularités dans la gestion des fonds publics.

Un détournement de l'argent public ?

Le non-respect des recommandations de la HAAC soulève de sérieuses préoccupations sur la gestion des deniers publics. En choisissant de travailler avec des organes de presse hors-la-loi, certaines PRMP ont indirectement favorisé des promoteurs de presse qui ne remplissent pas les conditions requises pour exercer. Cette situation interroge sur d'éventuelles complicités et un probable laxisme dans l'attribution des marchés publics dans le secteur de la communication.

Face à ces dérives, la HAAC pourrait intensifier ses contrôles et prendre des mesures plus strictes à l'encontre des contrevenants. Il n'est pas exclu que des poursuites soient engagées contre les PRMP impliquées, afin de rétablir l'ordre et de garantir une gestion plus rigoureuse des ressources de l'État.

Vers un assainissement du secteur ?

Pour éviter la répétition de telles irrégularités, il est impératif que les autorités compétentes prennent des dispositions pour renforcer la transparence dans l'attribution des marchés publics liés à la presse. Cela passe par une surveillance accrue de la HAAC et une collaboration avec d'autres institutions de contrôle.

Dans un contexte où le gouvernement béninois prône la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, cette affaire met à l'épreuve la volonté des autorités à assainir le secteur des médias et à garantir une gestion rigoureuse des finances publiques. Affaire à suivre.

Marie Estelle AKANNY

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION

RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40 /
01 44 90 46 40**

RÉDACTION

Marcus KOUDJENOUME

+229 01 97 73 97 61

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 01 96 13 84 84

REPRISE DU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE FOOTBALL

Avrankou affronte l'Étoile Filante ce dimanche



Après une pause tant attendue, le championnat professionnel de football reprend enfin ses droits ce week-end. Parmi les affiches phares de cette reprise, le choc entre Avrankou Omnisports et l'Étoile Filante prévu pour le dimanche 16 février attire particulièrement l'attention.

Avrankou prêt pour la bataille

Les Poullains du président Augustin AHOUANVOEBLA affichent une détermination sans faille à l'approche de cette rencontre. Après plusieurs semaines de préparation intensive, l'équipe est prête à tout donner sur le terrain pour débiter cette nouvelle phase du championnat sous les meilleurs auspices.

"Nous avons travaillé dur pendant la trêve. Le groupe est motivé, et nous avons un seul objectif : décrocher les trois points dès cette première rencontre", confie un membre du staff technique d'Avrankou.

Un duel à ne pas manquer

Face à eux, l'Étoile Filante ne compte pas faire de la figuration. Habituee aux matchs disputés, l'équipe adverse pourrait bien jouer les trouble-fêtes et compliquer la tâche d'Avrankou Omnisports. Ce duel s'annonce donc électrique et indécis, promettant du beau spectacle aux supporters.

Le rendez-vous est donc pris pour ce dimanche 16 février. Avrankou Omnisports parviendra-t-il à s'imposer d'entrée et marquer son territoire ? Réponse sur le terrain !

Emeric Joël ALLAGBE

COMMÉMORATION DU 35ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES FORCES VIVES DE LA NATION

L'UP le Renouveau invite ses militants à célébrer la paix



Dans le cadre de la commémoration du 35ème anniversaire de la Conférence nationale des forces vives de la nation, tenue à Cotonou du 19 au 28 février 1990, l'Union Progressiste le Renouveau convie ses militants, militants et sympathisants et associe l'ensemble de la population béninoise à :

1) Une série de célébrations religieuses pour la paix qui se tiendront du 15 février au 02 mars 2025 selon le programme ci-après :

- Samedi 15 février 2025 à 12h00 : Messe en la Cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou ;
- Dimanche 16 février 2025 à 10h00 : Culte protestant au temple Yénawa à Akpakpa ;
- Jeudi 20 février 2025 à 10h00 : Prières traditionnelles au temple ZEWA à Abomey ;
- Vendredi 21 février 2025 à 09h00 : Prière musulmane à la mosquée de YARAKININ de Parakou ;
- Samedi 22 février 2025 9h00 : Culte évangélique à Dogbo Fonkomey ;
- Samedi 1er mars 2025 à 16h00 : Culte du Christianisme Céleste à la paroisse Mère de Porto-Novo.

2) La formation des formateurs des membres des cellules qui se déroulera le 14 février 2025 à 09 au Bénin Royal Hôtel de Cotonou.

3) Un colloque scientifique organisé dans le cadre des Journées de l'Union les 27 et 28 février 2025 sur l'héritage de la Conférence.

La présence de tous, en l'occurrence des militants de l'Union Progressiste le Renouveau est attendue à toutes ces manifestations

Fait à Cotonou, 12 février 2025

Le Secrétaire Général
Gérard GBENONCHI

IFANGNI

La fête de Ko-Koumolou s'annonce tout feu tout flamme



Le village de KO-AYIDJÉDO s'apprête à vibrer au rythme de la huitième édition de la fête de KO-KOUMOLOU, prévue pour le dimanche 2 mars 2025. Cet événement annuel, devenu une véritable institution, réunit chaque année habitants et visiteurs dans une ambiance de célébration, de convivialité et de partage culturel.

Le tissu officiel et ses points de vente

Pour marquer l'édition 2025, un tissu officiel a été spécialement conçu et est disponible à 16 000 F CFA. Il peut être acheté auprès des points de vente suivants :

- M. Sètonji TOLEKE, Vice-Président du comité d'organisation
- DJOSSOU BENJAMIN, alias Orobo de KO-KOUMOLOU
- Agbéto NOUNAGNON, à KITIGBO
- Gildas DJIVOESSOUN, à la maison TODOHOUE, KO-AYI-DJÉDO

Un événement itinérant au service de la communauté

Depuis sa première édition en 2018, la fête de KO-KOUMOLOU a parcouru plusieurs localités, renforçant ainsi les liens entre les communautés à travers un programme festif et fédérateur :

2018 : CEG KO-KOUMOLOU (KO-KOUMOLOU Centre)

2019 : EPP KO-AGONKESSA (KO-AGONKESSA)

2020 : EPP KO-OGOU (KO-OGOU)

2021 : EPP KO-ZOUNGODO (KO-ZOUNGODO)

2022 : Place publique de KO-GBEGODO

2023 : CEG KITIGBO

2024 : EPP KO-HOUEZE

Cette année encore, l'événement promet d'être un moment fort de retrouvailles, de partage et de réjouissances populaires. Tous les habitants ainsi que les visiteurs sont attendus en grand nombre pour célébrer et perpétuer l'esprit de KO-KOUMOLOU !

EJA

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

📞 98904640 / 44904640

Souhaitez-vous organiser un séjour dans un cadre idéal, original et complètement autonome?

Voulez-vous accueillir dans écrin de nature (mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque, séjour en famille et autres types de manifestations...)?

ELONA HOUSE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR LE CADRE ADÉQUAT



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

APRÈS SES EXCUSES PUBLIQUES AU NIGER

L'ambassadeur Gildas AGONKAN rappelé



Coup de théâtre dans les relations diplomatiques entre le Bénin et le Niger. Après avoir présenté des excuses publiques aux autorités nigériennes, l'ambassadeur du Bénin à Niamey, Gildas Agonkan, a été déchargé de ses fonctions. Cette décision, prise par le gouvernement béninois, suscite de nombreuses interrogations sur les coulisses de cette affaire.

Un contexte diplomatique tendu

Les relations entre le Bénin et le Niger connaissent des tensions depuis plusieurs mois, notamment en raison des sanctions imposées par la CEDEAO après le coup d'État du 26 juillet 2023 au Niger. Le Bénin, appliquant ces sanctions, avait fermé ses frontières avec son voisin, ce qui a entraîné une détérioration des relations bilatérales.

Dans ce climat tendu, Gildas Agonkan a récemment fait une déclaration publique présentant des excuses au Niger, un geste interprété comme une tentative d'apaisement. Toutefois, cette initiative n'a manifestement pas été du goût des autorités béninoises, qui ont pris la décision de le relever de ses fonctions.

Une décision qui interroge

Si certains observateurs estiment que cette décharge est une sanction contre une initiative diplomatique jugée inopportune, d'autres y voient une volonté du Bénin de réaffirmer sa position officielle dans la crise avec le Niger. Le gouvernement béninois n'a, pour l'instant, pas donné d'explication détaillée sur les motifs de cette décision.

Quelles conséquences pour les relations entre les deux pays ?

Le départ de Gildas Agonkan pourrait impacter la dynamique diplomatique entre le Bénin et le Niger. Alors que des discussions étaient en cours pour une normalisation des relations, cette décision pourrait compliquer davantage la situation.

Reste à savoir si cette initiative marque un durcissement de la position béninoise ou si elle s'inscrit dans une réorganisation stratégique du corps diplomatique. En attendant, le poste d'ambassadeur du Bénin au Niger reste vacant, et les prochains développements seront suivis de près.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉLIGIBILITÉ OU NON DE PATRICE TALON À LA PRÉSIDENTIELLE 2026

La Cour constitutionnelle déclare les recours irrecevables



La Cour constitutionnelle a tranché. Dans une décision très attendue, la plus haute juridiction du pays a rejeté tous les recours contestant l'éligibilité du président Patrice Talon pour l'élection présidentielle de 2026. Cette décision met un terme aux spéculations et ouvre officiellement la voie à la candidature du chef de l'État sortant, si celui-ci décide de briguer un nouveau mandat.

Des recours jugés irrecevables

Plusieurs partis d'opposition et acteurs de la société civile avaient saisi la Cour constitutionnelle pour contester la possibilité d'une nouvelle candidature de Patrice Talon. Selon eux, la Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels, ce qui rendrait illégale toute tentative de reconduction du président en exercice.

Cependant, après examen des différentes requêtes, la Cour a estimé que celles-ci étaient irrecevables ou non fondées. Dans son arrêt, elle souligne que "les textes en vigueur ne permettent pas de remettre en cause la participation de Patrice Talon à l'élection présidentielle de 2026". Une décision qui s'appuie notamment sur une interprétation stricte des réformes constitutionnelles adoptées sous son mandat.

Une décision controversée

La décision de la Cour constitutionnelle suscite des réactions contrastées. Du côté des partisans du chef de l'État, elle est accueillie comme une confirmation du respect des institutions et de la légalité. "Le droit a été dit, et nous devons tous nous y conformer", a déclaré un responsable du parti au pouvoir.

En revanche, l'opposition dénonce un "arrangement politique" visant à ouvrir la voie à une nouvelle candidature de Patrice Talon. "C'est une trahison de l'esprit de la Constitution", a fustigé un leader de l'opposition, appelant à des manifestations pour contester cette décision.

Et maintenant ?

Si Patrice Talon n'a pas encore officiellement déclaré sa candidature, cette décision de la Cour constitutionnelle lui laisse désormais le champ libre pour se présenter. Reste à savoir quelle sera sa position dans les mois à venir. En attendant, le débat sur l'avenir politique du Bénin continue de diviser la classe politique et l'opinion publique.

Affaire à suivre.

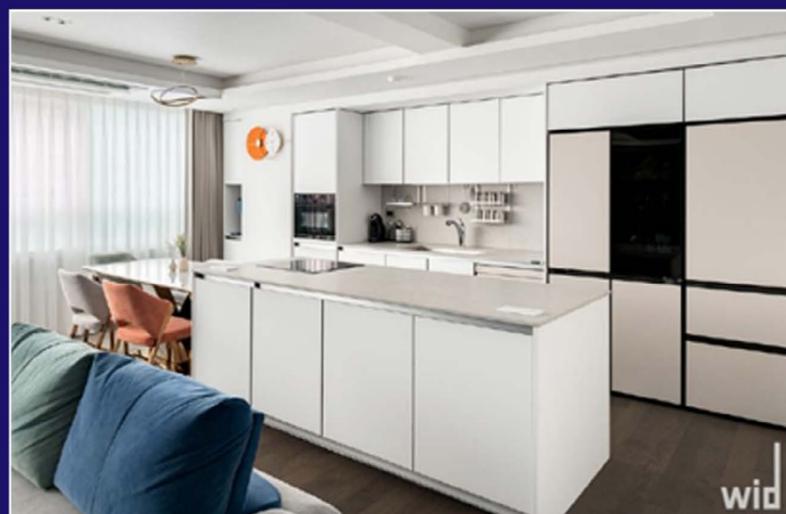
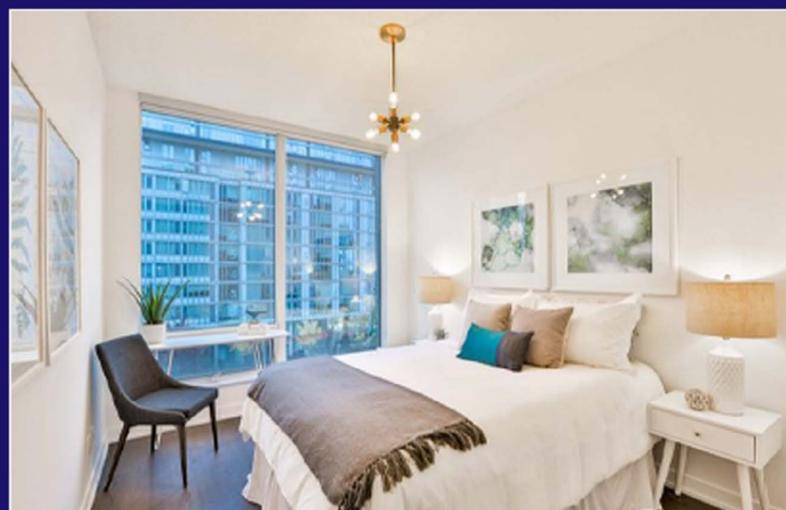


FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT
DISPONIBLES POUR DE
COURTS OU LONGS SÉJOURS**



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Des diligences pour la prise en charge psychologique des militaires déployés sur les théâtres d'opération

« La santé mentale de nos militaires n'est pas un luxe, c'est une composante essentielle de la sécurité nationale. Il est de notre responsabilité collective de leur offrir des ressources nécessaires pour qu'ils poursuivent leur mission dans les meilleures conditions possibles, en toute sécurité tant sur le plan physique et psychologique ». C'est en ces termes que le Colonel Major Mathias ALIZANNON, Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale, lançait les travaux de réflexion de la mise en place d'un mécanisme de soutien et de prise en charge psychologique des militaires déployés sur les théâtres d'opération.

Une initiative du Chef d'État-Major Général des Forces Armées Béninoises, le Général de Division Fructueux GBAGUIDI, soutenue par le Ministre Alain Fortunet NOUATIN de la Défense nationale. C'était ce mercredi 12 février 2025 à la salle de conférence du ministère.

S'il est vrai que les Chefs d'État-Major des Armées sont responsables de la santé des militaires qu'ils commandent, l'initiative du Général de Division Fructueux GBAGUIDI intervient comme un soutien à ses éléments face aux troubles anxieux ou des stress, des dépressions et des cauchemars de reviviscence que développent quelques soldats pendant ou après leur mission. Une situation qui pèse lourd dans leur quiétude et pourrait remettre en cause leur efficacité. Voilà désormais l'un des chantiers prioritaires de la hiérarchie militaire.

Les médecins militaires, des Psychologues, Assistants sociaux, Spécialistes de santé mentale et autres cadres invités à cette rencontre par le Conseiller technique aux Affaires sociales du Ministère auront essentiellement pour tâche de définir les modalités de la mise en œuvre du mécanisme, de mettre en place une feuille de route et d'implémenter un plan d'action.

Au lancement, le Colonel Major Mathias ALIZANNON a été clair. La mise en place d'un mécanisme de soutien psychologique est une nécessité, elle ne doit pas être vue comme une option mais comme une priorité. Pour lui, il « est essentiel que ce soutien psychologique soit intégré dès la préparation des militaires, tout au long de leur déploiement et après leur retour ».

Gouvernement du Bénin





Nous sommes une
**Entreprise de
communication**



NOS SERVICES

- Assistance en communication
- Événementiel
- Hygiène et sécurité de l'environnement
- Commerce Général et Divers
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme
- Matériels et consommables informatiques
- Fournitures et mobiliers de bureaux
- Batiments et Travaux Publics
- Ingénierie informatique et télécoms
- Entretien et nettoyage
- Vidéo surveillance et réseaux électriques

CE QUI NOUS REND UNIQUE

Nous plaçons vos besoins au cœur de nos priorités, notre entreprise allie expertise, innovation et professionnalisme pour vous offrir des solutions sur mesure. Avec un engagement indéfectible envers la qualité et la satisfaction client, nous sommes votre partenaire idéal pour concrétiser vos projets avec succès et sérénité. Faites confiance à une équipe dynamique qui s'efforce de dépasser vos attentes à chaque étape.



Porto-Novo, Djassin Houinvié -
Tokpota - Dowa



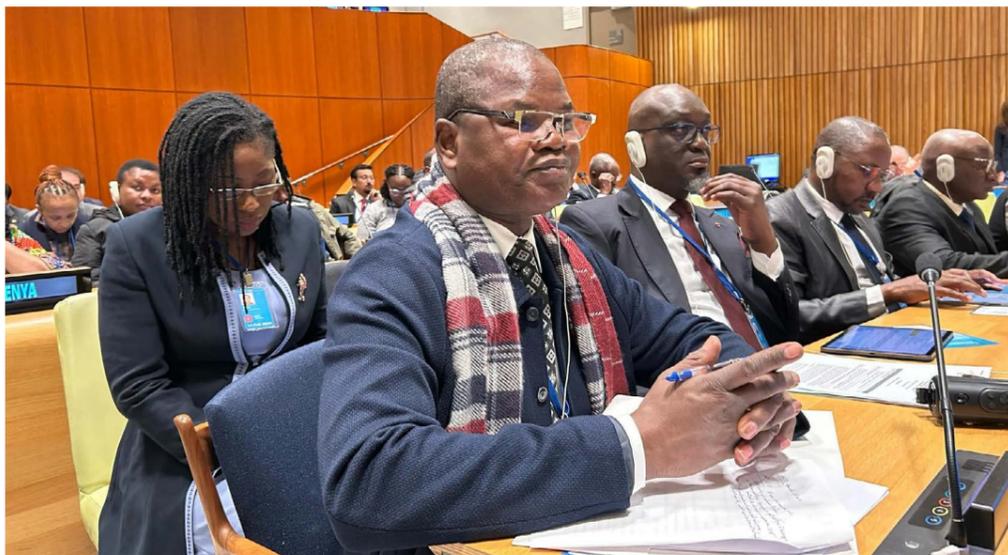
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

AUDITION PARLEMENTAIRE 2025 DE L'UIP

Une délégation béninoise prend part à l'ouverture à New York

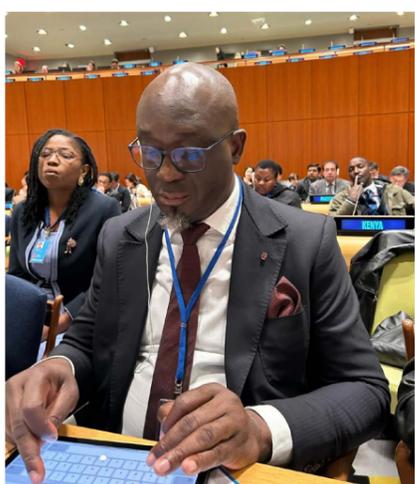


Une délégation de l'Assemblée nationale du Bénin, conduite par le Professeur Barthélémy Kassa, premier vice-président de l'Assemblée nationale, a marqué de sa participation la première journée de l'audition parlementaire 2025 de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient au siège des Nations Unies à New York. Composée des députés Délonix Kogblevi, Lafia Boubakari, Alasane Sabi Karim, ainsi que du Directeur de Cabinet monsieur Mathieu AHOUANSOU du Président de l'Assemblée nationale et de quelques cadres administratifs, la délégation béninoise participe activement aux travaux de cette grande rencontre internationale.

Une présence remarquée dès l'ouverture



L'audition parlementaire 2025, placée sous le thème "Intensifier l'action pour les objectifs de développement durable : finance, institutions et politique", a débuté par une séance d'ouverture solennelle. Cette séance a réuni des parlementaires, des experts et des représentants d'organisations internationales autour de l'urgence de relancer l'Agenda 2030 pour le développement durable. C'est dans ce cadre que l'honorable Barthélémy Kassa a pris la parole lors d'un sondage interactif organisé via l'application Mentimeter. Son intervention, brève mais percutante, a mis en lumière l'engagement du Bénin dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Il a notamment souligné les efforts du pays en matière de réformes institutionnelles et de mobilisation des ressources pour soutenir les politiques de développement durable.



Dans la foulée de la cérémonie d'ouverture, un panel de discussions a permis des échanges interactifs au cours desquelles les interventions les plus remarquables ont été celles du Président Adama Bictogo de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ainsi que celles de représentants du Nigeria, de la Turquie, du Maroc et du Qatar.

Une délégation engagée et dynamique



La délégation béninoise, forte de l'expertise et de l'expérience de ses membres, se démarque par sa participation active aux premiers échanges. Les députés Délonix Kogblevi, Lafia Boubakari et Alasane Sabi Karim ainsi que le Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée nationale, ont préparé et soumis au chef de délégation, qui aura à les synthétiser dans la suite des travaux, des contributions pertinentes sur différentes thématiques, notamment sur les questions de financement des ODD et de renforcement des institutions.

Perspectives pour la suite des travaux



La première journée de l'audition parlementaire a permis de poser les bases des discussions à venir, avec un accent particulier sur les défis financiers, institutionnels et politiques liés à la réalisation des ODD. La délégation béninoise, déjà très active, compte poursuivre son engagement lors des prochaines séances, en partageant son expérience et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales.

En marge des travaux, des rencontres bilatérales sont envisagées avec d'autres délégations parlementaires et des partenaires techniques, afin de renforcer les collaborations et d'explorer de nouvelles opportunités pour le Bénin.

Par James-William GBAGUIDI, envoyé spécial à New-York.

L'Emblème du jour

**JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE,
D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE
PARAISSANT AU BENIN**

Nous sommes votre partenaire incontournable pour rester informés. Avec des parutions quotidiennes du lundi au vendredi, nous couvrons tous les sujets qui comptent. Nos articles, rédigés avec rigueur et passion, sont pensés pour éclairer, inspirer et susciter le débat.



 www.lemblemedujour.com

 Porto-Novo, Djassin Houinvié

 +229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION CULTURELLE

Le Bénin et le Royaume d'Arabie Saoudite signent un mémorandum d'entente

(Jean-Michel ABIMBOLA partage l'expérience du Bénin avec ses pairs du monde islamique)

En marge des travaux de la 13ème Conférence des Ministres de la Culture du Monde Islamique, qui se tient les 12 et 13 février 2025, à Djeddah en Arabie Saoudite, le Bénin a signé ce mercredi 12 février 2025, un Mémorandum d'entente avec le Royaume d'Arabie Saoudite. Cet "accord" vise essentiellement à promouvoir la coopération et les échanges culturels, y compris ceux liés aux domaines du patrimoine, des musées, des films, du cinéma et des arts de la scène, de la mode, de la musique, des arts culinaires, des arts visuels, ...etc.

En effet, dans le but de faire de la culture un levier essentiel de développement socioéconomique, le Bénin développe une coopération culturelle avec les institutions internationales. Ainsi, outre sa coopération avec l'UNESCO qui lui a valu sa présence sur les Listes des Conventions 1972 et 2003 de l'Institution, et la mise en œuvre du Programme Route des personnes mises en esclavage et du Projet d'intégration du patrimoine culturel immatériel dans le système éducatif (PCI-ED) pour sa sauvegarde et l'amélioration des résultats en milieu scolaire, notre pays est également un membre actif de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) avec l'ICESCO. Il développe de ce fait, une présence active, notamment au Comité du patrimoine dans le monde islamique et ambitionne de concevoir avec ce dernier, un projet autour de la grande mosquée de Porto-Novo.

« La diversité linguistique, artistique et historique des cultures arabes offre un terrain fertile pour des échanges interculturels fructueux. En se proposant d'offrir une plateforme dynamique à travers le projet de construction à Cotonou d'un Centre culturel arabe qui a inspiré chez le Président Patrice TALON un futur partenariat culturel avec l'actuel Président de l'Institut du monde arabe, le Bénin souhaite mieux faire découvrir aux populations de l'Afrique des facettes culturelles méconnues, d'une part, mais également fluidifier désormais les échanges interculturels avec le monde Arabe en les rendant plus dynamiques et plus fructueux. », a soutenu le Ministre Jean-Michel ABIMBOLA dans son intervention à cette session des Ministres de la culture du Monde islamique.

C'est ce qui justifie la présence active du Bénin aux travaux de l'ICESCO. Elle traduit par ailleurs, l'engagement des autorités à faire du Bénin un hub culturel de référence interconnecté à toutes les cultures du monde pour le développement des partenariats culturels en Afrique.

Le Ministre ABIMBOLA a également profité de son intervention à la tribune pour mettre avant les efforts considérables du Bénin pour faire de la culture un levier essentiel de développement socioéconomique. Ceci à travers des réformes ambitieuses et des investissements massifs visant à valoriser son patrimoine, renforcer la coopération culturelle et dynamiser ses industries créatives.

Gouvernement du Bénin



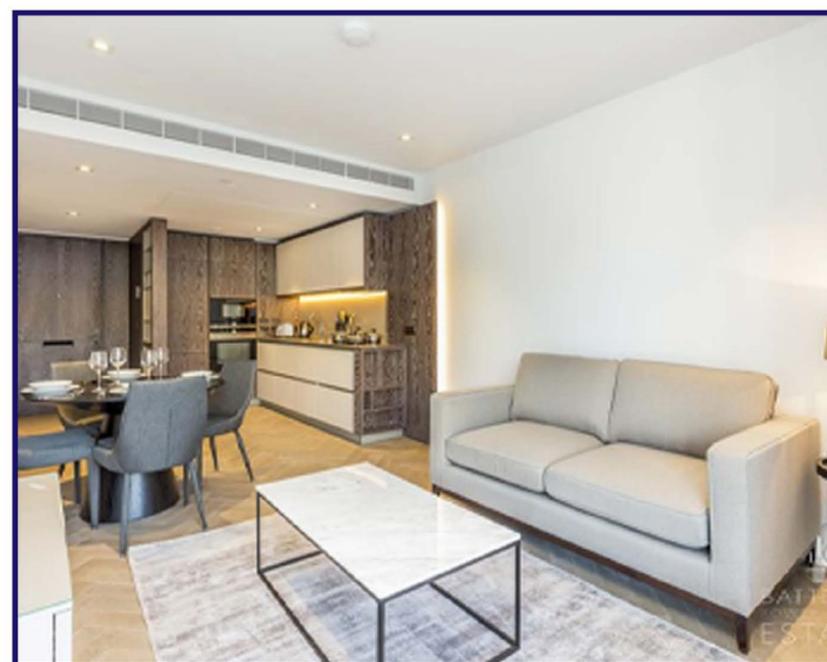
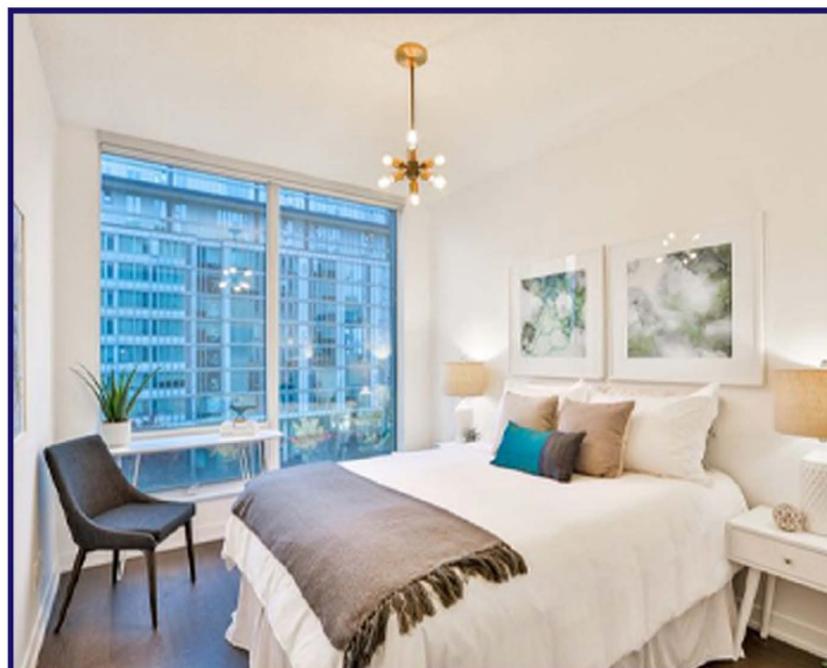


ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07